



Règlement des chalets

Chers locataires,

Bienvenue au Camping des Colibris et nous vous souhaitons un agréable séjour.
Nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance des règlements pour les locations de chalets et de vous y conformer.

Nous vous remercions de votre collaboration!

Généralités

- L'eau provenant des robinets n'est pas classifiée potable conformément aux exigences du Ministère.
- Il est interdit de fumer dans les chalets et dans tous les bâtiments du camping incluant les douches et toilettes.
- Les animaux sont interdits pour les locataires de chalet ainsi que pour leurs invités.
- Informez-nous de toute défectuosité dans le chalet.
- La salle communautaire est réservée à l'usage exclusif des coopérants sauf si accompagné par un coopérant en tout temps.

Visiteurs :

- Vos visiteurs doivent payer les frais de visite pour la journée:
10\$/jour/adulte, 5\$/jour/enfant de 5 à 16 ans.
- Vos visiteurs doivent payer les frais de visite lorsque la visite inclus une nuitée :
30\$/jours/adulte, 15\$/jour/enfant de 5 à 16 ans.
- Le nombre autorisé de visiteurs doit respecter la capacité maximale du chalet loué.

Bon voisinage :

- La musique forte n'est jamais permise.
- Le couvre-feu est à 23h00.
- Gardons nos sites propres et entretenus.

Plage :

- Le camping n'assure aucune surveillance de la plage et des baigneurs.
- La baignade est à vos risques. Si vous décidez de vous baigner, nous vous demandons d'utiliser la section à droite du 2^e quai.
- Dès que les enfants sont à l'eau, ils doivent être sous surveillance constante et rigoureuse.
- Aucune embarcation à moteur ne sera tolérée dans la section réservée à la baignade.
- Tous les quais sont privés et leurs accès ne sont strictement réservés que pour leurs propriétaires et leurs passagers.

Circulation :

- Tout véhicule qui se déplace sur le site ne doit pas dépasser 10 km/h.
- Nous devons limiter nos déplacements en VTT au minimum. Si nous prévoyons entrer et sortir plusieurs fois dans la journée, stationnons le véhicule à l'entrée du camping.
- Un seul véhicule peut être stationné près du chalet. Les autres véhicules doivent se stationner dans les espaces réservés aux visiteurs.

Feux :

- Le barbecue doit être placé à plus de 2 mètres (6 pieds) du chalet lorsqu'il est allumé. Assurez-vous qu'il soit bien éteint avant de disposer des cendres. Jetez les cendres dans l'espace réservé au feu de camp.
- Pour des motifs de sécurité, les feux de camp doivent être modérés (2 pieds maximum) et tenir aux endroits réservés à cet effet.
- Le feu doit être sous surveillance en tout temps. On ne doit pas y faire brûler de déchets de table ou autres.
- Aucun feu de camp n'est permis s'il y a interdiction par la SOPFEU.

IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE VOUS ASSURER QUE VOTRE FEU DE CAMP SOIT BIEN ÉTEINT AVANT DE LE QUITTER. IL Y A UNE CHAUDIÈRE DANS CHAQUE CHALET.

Environnement :

- Il est interdit de laisser fonctionner l'air climatisé lors d'une absence prolongée.
- Il est interdit de laver votre véhicule ou vtt ou bateau sur le site.
- Il est interdit de se laver dans le lac avec du savon ou du shampoing même biodégradable. Veuillez utiliser les installations d'hébergement ou le bloc sanitaire pour faire votre toilette personnelle.
- Sur la plage, ramassons nos déchets et ne nourrissons pas les goélands.
- Pensons à rapporter nos mégots de cigarettes et nos bouchons de bouteilles.
- Aucun contenant de verre (bouteilles, coupes ou verres) n'est permis sur la plage.
- Si vous brisez une bouteille ou un verre de verre à l'extérieur du chalet, veuillez ramasser les débris immédiatement.
- Nous fournissons des verres en acrylique dans chaque chalet.

Code de bon usage du réseau sans fil du Camping des Colibris:

- Le code de bon usage définit les règles d'utilisation du réseau internet sans fil du Camping des Colibris.
- Le réseau internet sans fil (Wi-Fi) est disponible gratuitement aux locateurs et aux locatrices pour leur usage exclusif durant leur séjour au Camping des Colibris.
- La clé d'accès au réseau sans fil vous sera remise à votre arrivée.
- Le réseau internet est une gratuité offerte avec votre location. Par conséquent aucune demande de remboursement ne sera accordée advenant que le réseau n'est pas disponible ou de mauvaise qualité durant votre séjour.
- Les utilisateurs et les utilisatrices doivent obligatoirement se conformer au Code de bon usage du réseau sans fil du Camping des Colibris sous réserve de pénalités ou de poursuites.
- Vous êtes responsable de l'utilisation que vous et votre groupe faite sur le réseau internet sans fil. Cet usage ne doit pas nuire à la sécurité de l'information du Camping, à la réputation du Camping des Colibris, ni aux autres usagers.
- Vous devez éviter tout comportement nuisible ou malveillant (par exemple, intrusion dans un autre appareil branché au réseau, endommager ou nuire au réseau du Camping des Colibris, etc.).

- Vous ne pouvez pas utiliser le réseau internet sans fil du Camping des Colibris à des fins non autorisées ou illégales ou pour faire une action ou transaction qui engagerait le Camping des Colibris.
- L'accès au réseau est un privilège qui peut être retiré en tout temps à un utilisateur ou une utilisatrice qui ne se conformerait pas aux règles d'utilisation, de sécurité et de bon usage.

Départ :

- Vous devez quitter le chalet au plus tard pour 11h00. Cependant, vous pouvez continuer de profiter de la plage jusqu'à 17h00 sans frais supplémentaires.
- Avant de quitter, assurez-vous de bien nettoyer le chalet et ses équipements : BBQ, réfrigérateur, cuisinière, micro-ondes, bain, douche, éviers, planchers, etc. Voir ci-jointe (page 4) la liste des tâches à accomplir. Cette liste est aussi affichée sur le mur à proximité de la porte d'entrée du chalet.
- Si nous devons faire du ménage, un montant additionnel de 100\$ vous sera facturé.
- Allez porter vos déchets dans le conteneur et/ou le bac de récupération situés à la sortie du camping.
- Dans les bacs de récupération, ne mettez que des déchets récupérables préalablement rincés : bouteilles et pots de plastique ou de verre, boîtes de conserve, canettes, papier et carton, etc. Dans le doute, utilisez le conteneur à déchets.
- Tous les bacs sont situés à l'entrée du camping.

À votre départ, nous vous invitons à écrire vos commentaires sur la feuille prévue à cet effet ou par courriel à l'adresse du camping : campingdescolibris@outlook.com

m.a.j : 4 janvier 2025



RAPPEL AVANT DE QUITTER LE CHALET

VEUILLEZ REMETTRE LE CHALET DANS LES MÊMES CONDITIONS DE PROPRETÉ QU'À VOTRE ARRIVÉE :

S'IL VOUS PLAÎT :

- Laver la vaisselle et remisez la dans les armoires
- Nettoyer la cuisine :
 - le réfrigérateur, les tiroirs et le congélateur (intérieur et extérieur)
 - la cuisinière
 - le micro-onde (intérieur et extérieur)
 - la cafetière
 - le grille-pain
 - l'évier
 - le comptoir
- Vider les poubelles et mettre les déchets dans le gros contenant à déchets situé à l'entrée du camping
- Nettoyer et désinfecter la salle de bain :
 - toilette
 - miroir
 - lavabo
 - douche
- Épousseter dans les chambres et le salon
- Secouer le ou les tapis
- Balayer toutes les pièces
- Laver les planchers
- Fermer les fenêtres avant de quitter
- Remettre les clés du chalet à la place prévue à cet effet
- Vider la cendre du BBQ dans la chaudière de métal prévue à cet effet
- Nous aviser de toute défectuosité (ex. ampoule à remplacer, bris, etc.)

Des frais supplémentaires pourraient s'appliquer ultérieurement si les lieux sont laissés dans un état non satisfaisant.

NOUS SOUHAITONS QUE VOTRE SÉJOUR AIT ÉTÉ DES PLUS AGRÉABLES.

**NOUS VOUS INVITONS À INSCRIRE VOS COMMENTAIRES DANS LE
CARTABLE.**

AU PLAISIR DE VOUS REVOIR BIENTÔT!